

**Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques**  
**20<sup>ème</sup> Conférence des Parties**  
**()**

**Allocution de Monsieur José BADIA,**  
**Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération**  
**Principauté de Monaco**  
**Lima, le 9 décembre 2014**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,  
Madame le Secrétaire Exécutif,  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etats et de Gouvernements,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,

Au nom de ma Délégation, je tiens à le remercier le Gouvernement Péruvien pour son hospitalité et la qualité de son accueil ; et je saisis également cette opportunité pour féliciter l'ensemble des équipes qui ont œuvré sans relâche pour faire de cette Conférence un succès.

Monsieur le Président,

Nous tous ici présents le savons : les changements climatiques nous menacent d'une tragédie planétaire.

Le 5<sup>ème</sup> rapport d'évaluation du GIEC nous le dit, les études scientifiques le confirment : nous ne pouvons plus éluder notre responsabilité à l'égard de ces changements climatiques.

La Banque mondiale, à son tour dans son dernier rapport, nous engage elle aussi à prendre la mesure des effets insidieux des changements climatiques qui entravent les mesures entreprises pour l'éradication de la pauvreté et qui menacent la santé.

Une question directement liée à celle du climat, sur un thème récurrent d'une importance particulière, doit aussi nous interpeller : l'état des océans. Les émissions de gaz à effet de serre sont un des facteurs qui participent à la dégradation des océans et conduisent à leur acidification. Ses incidences sur l'équilibre du milieu marin affectent la pêche et les populations qui en vivent.

Enfin, et par le fait des déplacements forcés de populations qu'ils peuvent entraîner, ces mêmes changements climatiques agissent de manière néfaste sur la paix et la stabilité du monde que l'on sait déjà particulièrement fragile.

Peut-on également laisser les changements climatiques anéantir tous les efforts entrepris pour la réalisation des Objectifs de développement durable ?

Monsieur le Président,

Mon Pays soutient l'urgence de parvenir à l'adoption d'un instrument international ambitieux et entend déployer tous les moyens nécessaires pour participer à l'effort collectif.

Le futur accord doit intégrer un juste équilibre entre atténuation et adaptation.

- En matière d'atténuation, d'abord :

La dynamique collective doit se traduire par un effort universel, seul à même de limiter la hausse des températures à 2°C.

Cet objectif implique la mise en oeuvre de démarches d'efficacité énergétique, de développement des énergies renouvelables et d'économie de ressources proportionnées aux défis.

Pour être réaliste et juste, le futur accord devrait permettre la prise en compte de l'évolution des circonstances nationales des Etats dans la révision "à la hausse" de leurs objectifs de réduction des émissions. A contrario un tel mécanisme ne devrait - en aucun cas - permettre une révision à la baisse des engagements.

- S'agissant de l'adaptation, ensuite :

La Principauté de Monaco estime qu'un soutien adéquat doit être accordé aux pays les plus vulnérables au travers du financement, du transfert de technologies et du renforcement des capacités.

Monaco soutient les perspectives de développement d'une véritable coopération sud-sud.

Monsieur le Président,

L'ambition et la solidarité doivent être les maîtres mots de notre combat.

Certes, les derniers engagements - qu'il s'agisse de réduction des émissions ou de capitalisation du Fonds Vert - sont autant de signes encourageants.

Mais nous ne pouvons nous arrêter là !

Pour Monaco qui fût le premier Etat figurant à l'annexe I de la Convention à avoir procédé à la ratification de ce texte, l'entrée en vigueur dans les meilleurs délais des amendements de Doha est indispensable pour maintenir la confiance.

Dans ce même esprit, les contributions prévues, déterminées au niveau national, sont actuellement au cœur de nos discussions. Elles devront traduire le meilleur de ce que chaque Etat peut apporter à cette lutte collective et illustrer le concept d'équité. Monaco estime que ces contributions devront faire l'objet d'un processus permettant de comparer les efforts, dans un esprit de transparence absolue.

Votre engagement et votre dynamisme, Monsieur le Président, ont déjà fait montre de votre efficacité. Vous avez placé la COP 20 sur la voie du succès.

Si l'immensité de la tâche requiert un engagement de tous – à tous les niveaux, c'est à nous, responsables politiques, qu'il appartient de mettre en place les conditions propices à la mobilisation de chacun, c'est à nous d'encourager une meilleure coopération entre toutes les parties prenantes.

Ensemble, faisons en sorte que cette dynamique positive, fruit des travaux de la COP 20, perdure jusqu'à la COP 21 qui nous réunira à Paris, et même au-delà.